

Compte rendu de l'Assemblée Communale de Villon-sur-Drume du 12 janvier 20**

Étaient présentes cinquante huit (58) habitantes actuelles de la commune. **Isam** et **Lucie** modèrent la séance et **Mimi** prend les présentes notes (et choisi de féminiser tant qu'elle peut et elle vous emmerde si ça vous plaît pas).

Ordre du jour :

..... /..... /.....

- I. Requête d'André quant à la légitimité de nos assemblées.
- 2. Que faire de l'ancienne caserne ?
- 3. Répartition et mise en place des cultures du printemps.
- I. Requête d'André quant à la légitimité de nos Assemblées Communales.

Comme à chacune de nos réunions, **André** insiste pour que soit mis ce point à l'ordre du jour. Il prend donc la parole, pour, **une fois encore**, remettre en question la légitimité des décisions prises ici, au motif que la dissolution du conseil municipal n'était pas légale.

Roger rappelle qu'en tant qu'adjoint au maire, il était présent lors du vote à l'unanimité de cette dissolution et du transfert de ses prérogatives à une assemblée non élue. « Si tant est

que la légalité existait encore à ce moment là, ces décisions ont émané du conseil municipal élu, dont tu ne faisais pas partie André »

André exige donc, comme d'habitude, d'exercer son droit à demander un vote pour

un « retour à la vraie démocratie » et que soient exclues du vote les personnes arrivées dans la commune depuis la dissolution.

Matis, qui prend la parole pour la première fois en assemblée, explique à André que ce n'est pas parce qu'il n'avait pas le droit de décider il y a des années que lui-même devrait renoncer à son droit de décider aujourd'hui.

André s'énerve, il ne va pas « laisser [son] petit-fils de dix ans lui parler sur ce ton » avant d'être hué par une partie de l'assemblée.

Isam prend la parole pour couper court au débat, et propose de mettre au vote de l'assemblée la requête habituelle d'André:

Pour : 1

Contre: 57

la proposition d'André est à nouveau rejetée.

Lys demande brièvement la parole pour dire qu'un groupe de travail réfléchit en ce moment même à des solutions pour mitiger l'effet des abus de requêtes par certaines personnes, solutions qui seront présentées à la prochaine assemblée intercommunale, ce printemps.

Kol dit qu'il serait aussi intéressant de se pencher sur des mécanismes pour empêcher la création d'un second espace décisionnaire parallèle à l'assemblée communale, comme on a pu le voir dans certaines communes, où sous prétexte d'efficacité, des groupes restreints ont pu altérer le fonctionnement des lieux.

Lucie remercie les dernières intervenantes et recentre le débat.

2. Que faire de l'ancienne caserne ?

La demande émane de **Dinah**. Sa famille fait partie des dernières personnes à y avoir vécu, et même si elle a bien servi de lieu d'accueil depuis le départ des gendarmes vers l'Est, l'endroit est inconfortable, « froid, humide et moche ». La remise en état des maisons vides du village et du hameau des Cardes permet largement d'héberger les réfugiées des villes de l'Est et les gens de passage. **Dinah voudrait monter un groupe de travail pour réfléchir à la transformation de la caserne et proposer différents projets, et convoque quiconque est intéressée le 14 à midi à la caserne pour une discussion.**

3. Répartition et mise en place des cultures du printemps.

Gilbert demande pourquoi on ne cultiverait pas cette année sur la rive sud de la Drume.

André reprend la parole pour signaler qu'il s'agit de « ses terres » et que si des cultures y sont faites, ce sera par ses employés, et pour son compte, puisque « de tout temps le produit d'une terre en revient au propriétaire. »

Sabine lui coupe la parole, arguant du fait que les privilèges seigneuriaux ayant été « abolis y a des siècles » et que « c'est pas dommage qu'on se soit aussi débarrassé des patrons et autres parasites y a pas longtemps, on va pas y

revenir! >>

André s'est encore énervé et a encore menacé « d'aller chercher le fusil ». Roger lui rappelle qu'il n'est pas le seul à en avoir un, de fusil « c'est la campagne, ici,

tes terres, monseigneur! >>

si tu commence à sortir ton fusil dès que t'as un pet de travers, faut t'attendre à ce que d'autres fassent pareil avec toi, et après c'est le Far West. Tu voudrais vivre au Far West André? ».

Lucie rappelle que la collectivisation des terres ne peut être que volontaire si on veut éviter le ressentiment et les conflits de territoire. « ça prendra peut-être du temps, mais André, t'es pas éternel, et tes gosses sont moins bornées que toi...

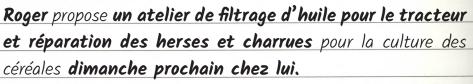
Si tu pouvais déjà pas trop compter sur la retraite dans le monde d'avant, aujourd'hui, ta retraite, tu l'as sous les yeux, c'est nous. Alors quand tu pourras plus te lever pour pisser, la commune fera bien pousser ce qu'elle veut sur

Matis demande au nom des habitantes de son âge que le Potager des enfants soit étendu en surface «pour vraiment

faire du manger pas juste des

fraises et des tomates »

Adèle propose de libérer la grande butte contigüe au potager, et d'en monter une nouvelle en deçà de l'ancienne Nationale pour compenser.



Une partie de l'assemblée s'oppose verbalement à l'utilisation du tracteur « encore cette année ».

Une autre à son remplacement par **Émile**, le mulet de **Martine**, s'ensuit un chaos verbal.

Isam et Lucie interrompent la dispute et proposent cette année d'ouvrir une parcelle de céréales non mécanisée, ainsi que de cultiver une partie des parcelles habituelles à l'aide d'Émile, et le reste au tracteur comme d'habitude.

Comme ça, on aura une idée plus claire du travail demandé par les trois méthodes, si l'une foire, on se rattrapera sur les autres, et si tout marche, le surplus pourra être redistribué par l'Intercommunale.

Alix commence en disant que « un animal qui souffre, que ce soit pour un hectare ou douze, c'est un crime et c'est

tout! » avant de se lancer dans un discours sur l'exploitation animale, les nazis et les camps de concentrations.

La nouvelle interruption des modératrices ne suffit pas à empêcher **Roger**, entre autres, de gueuler que les « citadins de merde » qui viennent « nous expliquer comment on fait pousser des trucs » le font « chier ». Comme tout le monde s'insultait, j'ai arrêté de prendre des notes un moment.

Les rappels au compromis de Isam ne calment pas les esprits, alors les modératrices utilisent leurs sifflets pour la première fois depuis l'assemblée chaotique du printemps dernier.

Après une pause silencieuse de 30 seconde, globalement respectée, qui permet à tout le monde de redescendre, Gus prend la parole pour demander qu'on « arrête de traiter les gens de « citadins », ça ne veut plus rien dire », la plupart des gens ici ont vécu une vie plus citadine avant, même le pire des péquenauds du coin allait faire ses courses au supermarché, et « vivre à la campagne n'a jamais donné la science infuse, même en termes d'agriculture »

Roger présente ses excuses pour s'être

emporté, mais « pas pour s'être inquiété que

tout le monde aie à bouffer l'an prochain! ».

Il comprend que le bien-être animal est

important pour beaucoup, mais son

tracteur pourrait tomber définitivement

en panne du jour au lendemain et la commune n'est « tout simplement pas prête » à produire assez de nourriture pour toutes du jour au lendemain sans aide mécanique, qu'il faut y aller progressivement sinon «André peut bien se prendre pour un Baron, on est bons pour retourner au servage et se casser le dos pour sa pomme! »

Alix présente elle aussi des excuses pour avoir digressé, elle voit bien la nécessité d'expérimenter, mais refuse catégoriquement de participer à l'exploitation d'Émile. Un murmure d'assentiment parmi ses proches laisse penser qu'il y aura plusieurs « objections de conscience »

Gus tient à discuter d'un autre point qui risque de poser problème « au vu des discussions précédentes », celui de la gestion de l'invasion de lapins au hameau de la Boucle.

Il rappelle les faits : il y a deux ans, le **Rémi** a lâché des lapins sur son terrain, qu'il tuait au fur et à mesure de sa consommation personnelle. Les lapins se sont naturellement multipliés et, au bout de quelques mois, ont fini par fuir leur prédateur « naturel » dans les parcelles attenantes, ravageant les cultures en place et tout ce qui leur semble mangeable. Il est clair aujourd'hui que laisser le Rémi gérer le problème de lui-même était illusoire vu son ampleur.

Elsa indique qu'elle est attachée comme Alix à lutter contre les souffrances animales, elle sait que le problème en question découle de l'exploitation de lapins par le Rémi et d'autres avant lui, elle a vu les changements induits par cette surpopulation dans le voisinage.

Elle pense que ces lapins ayant compris que les humains ne sont pas dangereux, ils se servent de leur proximité pour se protéger des renards. Elle et les autres

habitantes de sa maison ne voient vraiment pas quoi faire d'autre « que de réintroduire un prédateur localement ». Pleine d'émotion, elle annonce que sa maisonnée a choisi de déménager dans le bourg, et demande si quelqu'une voudrait reprendre leur maison « et les centaines de lapins qui vont avec ».

René fanfaronne (oui oui, « fanfaronne ») qu'il va régler le problème en trois semaines « y aura du pâté pour tout l'hiver! », sa délicatesse provoquant la sortie d'Elsa en pleurs. Catherine reprend René en lui disant qu'avant de l'engager à cuisiner des centaines de pâtés il ferait mieux de lui demander son avis, puis propose de voir directement avec Elsa pour organiser une « permanence de chasse » dans leur hameau plutôt qu'elles quittent leur maison.

Alix avance que c'est probablement pour ne pas assister à une chasse au lapin quotidienne **qu'elles désirent déménager.** Pour elle, c'est un « problème de viandards, c'est aux viandards de le régler »

Clem signale que des gens sont déjà
parties, que « les réunions de deux heures,
y en a plein le cul, déjà qu'on s'en
tape toutes les semaines pour un oui et
pour un non, là c'est bon, dans cinq
minutes [iel se] casse! »



Plus diplomatiquement, **Isam** constate que certaines des plus jeunes piquent du nez et l'un des votes les concernant directement, propose de voter les dernières propositions et d'ajourner.

La proposition de libérer de la grande butte pour le potager des enfants et installer une nouvelle butte près de la vieille route est mise au vote :

Pour 46

Contre 3

la proposition est adoptée

La proposition d'expérimenter la culture non motorisée sur un nouveau champs est mise au vote :

Pour 42

Contre 5

La proposition est adoptée

Lucie constate que la proposition suivante, utiliser la force animale pour cultiver une partie des parcelles de céréales habituelles, semble discutée et moins urgente qu'il n'y paraît, vu que les travaux n'auraient pas à démarrer avant le mois prochain. Elle propose donc de voter cette proposition à la prochaine assemblée, pour laisser le temps aux gens d'en discuter.

Les autres points ne nécessitant pas de vote, l'assemblée est ajournée.

Compte rendu relu par les modératrices.

Mimi, le 12 janvier, bien trop tard dans la nuit.

PS: J'ai mis en gras ce qu'il me semblait important, et je ferais remarquer qu'une fois encore, des vieux gars ont monopolisé la parole pour dire que c'est eux qui possèdent la terre, les moyens de production, les fusils et le savoirfaire, et comme par hasard, ces deux gars étaient partie prenante dans chaque moment de tension de la réunion. Les choses ont bien avancé, dites-donc! Comme disait ma mémé, on n'a pas le cul sorti des rosiers... Si des gens sont pas contentes de comment je les ai dépeintes, elles peuvent toujours prendre les notes et faire le compte-rendu la prochaine fois, j'en ai ma claque, ça fait trois fois d'affilée que je me tape ce boulot parce que personne ne veut le faire.